

CONDITIONS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Dernière révision : 25 juillet 2025

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES (« CONDITIONS DE LA PLATEFORME » ou « CLUF ») S'APPLIQUENT À TOUTE UTILISATION DES LOGICIELS ET DES SERVICES DE LA PLATEFORME (ACCESSIBLES VIA L'APPLICATION MOBILE SMAPPEE ET LE TABLEAU DE BORD) FOURNIS PAR SMAPPEE À VOUS ET À L'ORGANISATION QUE VOUS REPRÉSENTEZ (ENSEMBLE, LE « CLIENT »).

EN ACCÉDANT À OU EN UTILISANT L'UN DES LOGICIELS OU SERVICES DE LA PLATEFORME DE SMAPPEE, LE CLIENT ACCEPTE L'INTÉGRALITÉ DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES.

CES CONDITIONS ENTRENT EN VIGUEUR ENTRE LE CLIENT ET SMAPPEE LORS DE L'ACTIVATION DE L'ABONNEMENT OU LORS DE L'INSTALLATION ET DE LA PREMIÈRE UTILISATION DES SERVICES DE LA PLATEFORME, SELON CE QUI SE PRODUIT LE PLUS TÔT.

1. APPLICABILITÉ

1.1. L'utilisation du Logiciel et des Services de la Plateforme proposés par SMAPPEE est régie par les présentes Conditions de la Plateforme. Les conditions générales du Client ne sont pas applicables et sont expressément exclues, même si ces conditions contiennent une clause similaire.

1.2. Avant d'utiliser les Services de la Plateforme, le Client a été informé des présentes Conditions de la Plateforme. Sauf accord écrit exprès contraire, le Client accepte les présentes Conditions de la lors de l'activation de l'Abonnement ou lors de l'installation et de la première utilisation des Services de la Plateforme, selon l'événement qui se produit en premier.

1.3. La version la plus récente des présentes Conditions de la Plateforme est disponible sur le site web.

2. DÉFINITIONS

Les termes en majuscules suivants ont la signification suivante chaque fois qu'ils sont utilisés dans les présentes Conditions :

« **Application** » désigne l'application mobile de Smappee à télécharger auprès des fournisseurs

d'applications mobiles désignés dans le but d'activer tous les Services de la Plateforme disponibles.

« **Client** » désigne toute personne utilisant le Logiciel ou les Services de la Plateforme, que ce soit pour son propre compte ou pour le compte d'une entité juridique et quelle que soit la finalité de l'utilisation du Logiciel ou des Services de la Plateforme. Si le Client utilise le Logiciel ou les Services de la Plateforme au nom d'une entité juridique ou d'une autre personne, cette entité juridique ou cette autre personne sera également considérée comme un Client aux fins des présentes Conditions.

« **Données Client** » ou « **Feed-back** » désigne toutes les informations traitées ou stockées via le Logiciel et/ou les Services de la Plateforme par le Client ou en son nom, y compris, mais sans s'y limiter, les informations relatives à l'utilisation par le Client du Logiciel ou des Services de la Plateforme, les commentaires, idées, suggestions du Client ou autres informations concernant la facilité d'utilisation, la création potentielle, la modification, la correction, l'amélioration ou le perfectionnement des Services de la Plateforme, à l'exclusion des données strictement personnelles (nom, adresse, numéro de compte en banque, etc.).

« **Tableau de bord** » désigne le tableau de bord de Smappee accessible via le web, auquel le Client disposant d'un compte actif peut accéder pour surveiller et obtenir des informations sur les Services de la Plateforme sélectionnées dans le cadre de l'Abonnement.

« **Documentation** » désigne tous les documents techniques, manuels, instructions, spécifications et autres documents et matériels mis à la disposition du Client et susceptibles d'être modifiés de temps à autre, sur tout support, décrivant la fonctionnalité, les composants, les caractéristiques ou les exigences du Logiciel et de la Plateforme.

« **Fonctionnalités Essentielles** » ou « **Essentielles** » se rapportent aux fonctionnalités couvertes par les Services de la Plateforme, qui restent activées en permanence, à compter de l'enregistrement du Client dans l'Application ou le Tableau de bord. Les Fonctionnalités Essentielles comprennent dans tous les cas : les sessions de recharge en temps réel et historiques, la gestion de liste blanche, le protocole OCPP sécurisé ainsi que la protection dynamique contre les surcharges, étant entendu que pour certaines de ces fonctionnalités, des modules matériels spécifiques peuvent s'avérer nécessaires. La portée des Fonctionnalités Essentielles peut être étendue avec des

fonctionnalités supplémentaires à la seule discrétion de Smappee.

« **Frais** » désigne les prix à payer pour le Logiciel et/ou les Services de la Plateforme.

« **Durée initiale d'Abonnement** » désigne la période, à compter de l'activation de l'Abonnement, pendant laquelle le Client peut utiliser les fonctionnalités Smart ou Business sélectionnées conformément aux présentes Conditions. La Durée initiale d'abonnement pour un Abonnement Smart ou Business est de 1 an par défaut, sauf accord contraire explicitement stipulé dans la Commande : le Client peut choisir la durée initiale de l'Abonnement Smart ou Business parmi les options disponibles. Si aucune préférence n'est spécifiée, la durée par défaut sera d'un (1) an, sauf accord contraire et explicitement indiqué dans la commande.

« **Abonnement** » désigne le droit renouvelable, non exclusif, non transférable, révocable et limité d'utiliser les Services de la Plateforme dans le cadre d'un forfait Smart ou Business, sous réserve du respect des présentes Conditions de la Plateforme et du paiement des Frais correspondants.

« **Commande** » désigne toute offre, confirmation de commande ou tout autre document écrit ou électronique précisant les Produits, le Logiciel concédé sous licence et les Services de la Plateforme sélectionnés et fournis au Client en vertu des présentes Conditions.

« **Services de la Plateforme** » désigne les fonctionnalités de recharge et de gestion de l'énergie fournies via l'Application et le Tableau de bord, permettant d'exploiter le potentiel « intelligent » des Produits achetés par le Client. Les Services de la Plateforme comprennent toutes les fonctionnalités du Logiciel contrôlées par le Client au moyen de l'Application mobile et du Tableau de bord de Smappee, y compris l'ensemble des données qui y sont fournies, conformément aux droits d'accès accordés au Client dans le cadre des présentes Conditions.

« **Produit(s)** » désigne tout appareil matériel acheté par le Client (directement auprès de Smappee ou indirectement par l'intermédiaire d'un revendeur ou d'un installateur) connecté au Logiciel développé par Smappee et permettant de faire fonctionner et/ou de contrôler ce matériel de manière intelligente.

« **Smappee** » désigne une ou plusieurs des sociétés suivantes, y compris, le cas échéant, leurs sociétés affiliées, selon que l'adresse enregistrée du Client est

située (i) en Europe, (ii) en Amérique du Nord ou (iii) dans la région APAC ou en Océanie :

- Smappee NV, société anonyme de droit belge, ayant son siège social à Evolis 104, B-8530 Harelbeke, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0849.366.642 ;
- Smappee Services BV, société anonyme de droit belge, ayant son siège social à Evolis 104, B-8530 Harelbeke, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0835.376.866 ; ou
- Smappee Inc. une société privée à responsabilité limitée de droit américain, dont le siège social est situé 55 Madison Avenue, Suite 400, Morristown, New Jersey (US)07960, États-Unis, répertoriée sous le numéro de TVA EIN61-1750640 ; ou
- Smappee PTY, une société privée à responsabilité limitée de droit australien, dont le siège social est situé au 1/575 Darling Street, Rozelle, New South Wales 2039, Australie, et enregistrée sous le numéro AU21627146874.

« **Abonnement Smart** » est l'abonnement aux fonctionnalités développées pour les Clients résidentiels. L'activation de l'Abonnement Smart, en plus des Fonctionnalités Essentielles, est soumise au paiement de frais d'abonnement et peut être sélectionnée, activée et achetée par le Client via l'Application Smappee.

« **Abonnement Business** » est l'abonnement à des fonctionnalités et caractéristiques spécialement développées pour les Clients disposant d'un hub de recharge professionnel. L'activation de l'Abonnement Business est soumise au paiement des frais d'abonnement et peut être sélectionnée, activée et achetée par le Client via le Tableau de bord Smappee. Si l'Abonnement Business est activé et payé par le Client, les Services CPO sont inclus.

« **Services CPO** » sont les services d'opérateur de point de recharge (CPO) facilités par Smappee, qui comprennent le paiement et la facturation des sessions de recharge publiques.

« **Logiciel** » désigne le logiciel embarqué dans le Produit et/ou basé sur le cloud et concédé sous licence conformément aux présentes Conditions d'utilisation de la Plateforme, et destiné à permettre l'exploitation et/ou le contrôle des Produits et des Services de la Plateforme.

« **Conditions d'utilisation** » ou « **CU** » désigne les conditions d'utilisation de Smappee relatives à l'utilisation

acceptable par le Client de l'Application mobile et du Tableau de bord.

« **Site web** » désigne le site web de Smappee www.smappee.com

3. ABONNEMENTS

3.1 Fonctionnalités Essentielles. L'achat initial du Produit comprend un droit d'utilisation perpétuel des Fonctionnalités Essentielles, couvrant ainsi l'utilisation de ces fonctionnalités pendant toute la durée de vie des Produits quel que soit l'Abonnement Smart ou Business (ou tout autre abonnement disponible) souscrit, indépendamment de celui-ci.

3.2. Abonnements Smart et Business. Sauf s'ils sont résiliés conformément aux présentes Conditions, les Abonnements Smart et Business ne sont pas perpétuels, mais reposent sur un modèle d'abonnement. Sous réserve du respect des présentes Conditions et du paiement des Frais correspondants, Smappee accorde par la présente au Client un droit limité, renouvelable, non exclusive, non transférable, non sous-licenciable et révocable pour utiliser les fonctionnalités offertes dans le cadre de l'Abonnement correspondant.

3.3. Fonctionnalités supplémentaires ou Services de la Plateforme supplémentaires. À sa seule discrétion, Smappee peut mettre en place et proposer des fonctionnalités ou services supplémentaires (à sélectionner, activer et souscrire par le Client) via l'Application et/ou le Tableau de bord, améliorant encore les performances et fonctionnalités des Produits qu'il contrôle. Ces fonctionnalités supplémentaires sont proposées en tant que fonctionnalités facultatives et/ou premium.

Dans le cas où le Client achète ces modules, fonctionnalités, services ou extensions supplémentaires, ceux-ci seront, sous réserve du paiement des Frais correspondants, considérés comme faisant partie du Logiciel et/ou des Services de la Plateforme (selon le cas) et seront donc concédés sous licence conformément aux présentes Conditions de la Plateforme (sauf si SMAPPEE les fournit conformément à d'autres conditions générales).

3.4 Mises à jour et mises à niveau. Smappee peut, à sa discrétion, mettre à jour le Logiciel et les Services de Plateforme (y compris l'un de ses composants) à tout moment. Si des mises à jour à distance sont possibles, Smappee peut les exécuter à distance. Si le Client choisit de continuer à utiliser une ancienne version du Logiciel et des Services de la Plateforme, Smappee ne garantit pas

la résolution des problèmes ou dysfonctionnements liés à cette version. Sauf indication contraire expresse de Smappee, les présentes Conditions de la Plateforme s'appliqueront à toutes les nouvelles versions, mises à jour ou mises à niveau du Logiciel et des Services de la Plateforme.

3.5. Open Source. Si une partie du Logiciel ou des Services de la Plateforme est soumise à des conditions de licence open source, l'utilisation et la licence de cette partie du Logiciel ou des Services de la Plateforme seront régies par ces conditions de licence open source. En cas de contradiction ou d'incertitude entre les présentes conditions de licence et les conditions de licence open source applicables aux parties du Logiciel ou des Services de la Plateforme régies par des conditions de licence open source, ce sont les conditions de licence open source applicables qui prévaudront.

3.6. Restrictions. Les copies du Logiciel créées ou transférées conformément aux présentes Conditions sont concédées sous licence, et non vendues, et le Client n'acquiert aucun droit de propriété ni de titre sur les copies du Logiciel ou sur les Services de la Plateforme eux-mêmes. En outre, le Client ne reçoit aucun droit sur le Logiciel et/ou les Services de la Plateforme autre que ceux spécifiquement concédés dans les présentes Conditions.

4. FRAIS

4.1. Achat initial. L'achat initial du Produit par le Client (soit directement auprès de Smappee, soit indirectement par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'un installateur (certifié)) comprend l'accès gratuit aux Fonctionnalités Essentielles à titre permanent.

Abonnement Smart ou Business. Le Client peut activer et acheter l'Abonnement Smart et/ou Business pour une période d'abonnement, choisie parmi les options d'abonnement disponibles au moment de l'achat, les fonctionnalités de l'Abonnement Smart étant gratuites pendant les douze (12) premiers mois.

4.2. Renouvellements. Les renouvellements de l'Abonnement Smart et/ ou Business au-delà de la Durée initiale d'Abonnement ou l'utilisation continue des fonctionnalités offertes dans l'Abonnement Smart ou Business sont soumis au paiement des Frais correspondants (« Frais de renouvellement »). Pour éviter toute ambiguïté, comme stipulé à l'article 6.2 des présentes Conditions, le paiement des Frais de renouvellement de l'Abonnement Smart ou Business est nécessaire pour garantir l'utilisation continue des Services de la Plateforme sélectionnés (Smart ou

Business) : si la Licence Smart ou Business n'est pas renouvelée par le Client, l'utilisation continue du Produit (matériel) et du Logiciel se limitera aux Fonctionnalités Essentielles du Produit (matériel) et du Logiciel.

4.3. Fonctionnalités supplémentaires. Le cas échéant et si Smappee le propose, le Client peut choisir d'activer des fonctionnalités ou services payants supplémentaires via son compte, moyennant le paiement des Frais applicables.

4.4. Tous les frais sont exprimés en euros (ou en devise locale). Les prix sont exprimés hors TVA/TPS, taxes sur les ventes, droits d'importation, droits d'exportation, frais de douane et autres taxes.

Si le client est un consommateur, contrairement à ce qui précède, tous les Frais s'entendent toutes taxes comprises. Chaque fois que le terme « consommateur » est utilisé dans les présentes Conditions de la Plateforme, il se réfère à la définition du « consommateur » telle qu'elle figure à l'article I.1, 2° du Code de droit économique belge.

4.5. Tous les Frais des Abonnements dus en vertu des présentes Conditions sont non remboursables et payables à l'avance pour la Durée initiale d'abonnement ou pour toute Période de renouvellement ultérieure choisie par le Client. De même, en cas de résiliation anticipée (conformément à l'article 6), tous les Frais resteront définitivement acquis au bénéfice de Smappee.

4.6. Les remises appliquées aux Frais et/ou aux prix des produits ou services proposés via la Plateforme peuvent être modifiées unilatéralement par Smappee à tout moment, sans préavis.

4.7. En cas de non-paiement ou de paiement tardif, les Frais seront majorés de plein droit et sans mise en demeure d'un montant forfaitaire de 15 % de la facture impayée, avec un minimum de 250 euros, sans préjudice du droit de Smappee d'exiger un dédommagement plus élevé sur preuve d'un dommage réel. En outre, un intérêt est dû de plein droit et sans mise en demeure, au taux de 15 % par an sur le montant restant dû.

Si le Client est un consommateur : En cas de retard total ou partiel de paiement, une mise en demeure, qui fait office de premier rappel, sera envoyée au Client pour le solde restant dû sans frais supplémentaires. Si aucun paiement n'intervient dans les 15 jours suivant la date à laquelle ce premier rappel a été envoyé au Client, la dette impayée sera majorée d'un intérêt de retard de 10 % par an, calculé à partir du jour suivant la date du premier rappel.

En outre, en cas de retard total ou partiel de paiement, Smappee a droit à une indemnité forfaitaire, exigible à compter du 15e jour suivant la date d'envoi du premier rappel, si aucun paiement n'est intervenu dans ce délai. L'indemnité forfaitaire est calculée comme suit :

20,00 euros si le solde impayé est inférieur ou égal à 150,00 euros ;

30,00 euros plus 10 % du montant dû pour la tranche comprise entre 150,01 et 500,00 euros ;

65,00 euros plus 5 % du montant dû pour la tranche supérieure à 500,00 euros, avec un plafond fixé à 2 000,00 euros lorsque le solde impayé dépasse 500,00 euros.

5. RESTRICTIONS D'UTILISATION

5.1. Restrictions.

Sauf autorisation expresse et non équivoque prévue par le présent Contrat, le Client s'engage à ne pas, directement ou indirectement, ni à permettre à quiconque de : (i) fournir à un tiers les mots de passe ou autres identifiants de connexion à l'Application ou au Tableau de bord ; (ii) partager avec un tiers les fonctionnalités non publiques des Services de la Plateforme ; (iii) copier, modifier, revendre ou distribuer le Logiciel ; (iv) faire de l'ingénierie inverse, désassembler, décompiler ou tenter de toute autre manière de découvrir le code source ou la structure, la séquence et l'organisation du Logiciel (ceci ne s'applique pas dans la mesure où une telle interdiction est proscrite par le droit local applicable) ; v) louer, donner en crédit-bail ou utiliser le Logiciel ou les Services de la Plateforme dans un contexte d'usage en temps partagé ou de bureau de services, ou de toute autre manière pour le compte d'un tiers ; (vi) utiliser les Services de la Plateforme pour développer tout autre produit ou service, que ce soit pour un usage interne ou dans le cadre d'une offre de service externe ou (vii) utiliser les Services de la Plateforme pour effectuer des comparaisons de performance ou d'autres activités de « benchmarking », que ce soit seul ou en lien avec une autre plateforme (et le Client s'interdit de publier ou divulguer toute information ou comparaison de performance).

Le Client s'engage à prendre des mesures raisonnables pour prévenir tout accès non autorisé aux Services de la Plateforme, notamment en protégeant ses mots de passe et autres identifiants de connexion. Le Client doit avertir Smappee immédiatement s'il a connaissance ou soupçonne une utilisation non autorisée de la Plateforme ou des Services de la Plateforme, ou une faille de sécurité.

5.2. **Avis de propriété.** Le Client s'engage à maintenir et à ne pas supprimer ni masquer les avis de propriété figurant sur ou dans le Logiciel ou les Services de la Plateforme. Le titre de propriété, les droits de propriété et les droits de propriété intellectuelle relatifs au Logiciel, ainsi qu'à toute copie ou partie de celui-ci, demeurent la propriété exclusive de Smappee ou, le cas échéant, de ses fournisseurs/concédants de licence. Le Logiciel est protégé par les lois sur les droits d'auteur. Les présentes Conditions ne confèrent au Client aucun droit qui ne soit pas expressément accordé par les présentes.

5.3. Le Client comprend que Smappee peut modifier ou cesser de proposer les Services de la Plateforme ou certaines de leurs fonctionnalités à tout moment (étant entendu que la cessation des licences par abonnement n'aura lieu qu'à l'expiration de la période en cours).

6. DURÉE ET RÉSILIATION

6.1. *Durée*

Les Fonctionnalités Essentielles sont effectives à compter de la date d'inscription du Client dans l'Application ou le Tableau de bord et restent activées de manière permanente. L'Abonnement Smart ou Business commence à compter de la date d'activation dans l'Application ou le Tableau de bord et, sauf résiliation conformément aux dispositions des présentes conditions ou sauf accord contraire écrit, et sous réserve du paiement des frais correspondants, est activé pour la durée d'Abonnement sélectionnée et prépayée.

6.2. *Renouvellement*

Sauf résiliation conformément aux dispositions du présent Article 6, l'Abonnement Smart ou Business sera renouvelé pour la période sélectionnée et prépayé par le Client (« Période de renouvellement »), à compter de l'expiration de la Durée initiale d'abonnement.

6.3. **Résiliation par Smappee.** Sans préjudice de tout autre recours à sa disposition, Smappee peut, sous réserve d'en informer le Client, suspendre l'Abonnement et bloquer l'utilisation du Logiciel et/ou des Services de la Plateforme (i) si le Client n'effectue pas le paiement des Frais correspondants à l'échéance, ou, (ii) si le Client ne remédie pas à un manquement de l'une de ses obligations en vertu des présentes dans les trente (30) jours suivant la réception d'une notification écrite de Smappee faisant état dudit manquement, ou (iii) si le Client fait l'objet d'une procédure de faillite volontaire ou involontaire, d'insolvabilité ou d'une procédure similaire, ou s'il procède à la liquidation ou à la cessation de ses activités de toute autre manière.

6.4. **Conséquences d'une résiliation anticipée ou d'un non-renouvellement.**

6.4.1 La résiliation de l'Abonnement par le Client avant l'expiration de la Durée initiale d'abonnement (ou la Période de renouvellement) ne donne droit à aucun remboursement des Frais payés. En outre, en cas de résiliation anticipée de l'Abonnement, les Services de la Plateforme concernés ou les fonctionnalités proposées dans le cadre de l'Abonnement prennent fin.

6.4.2. En cas de résiliation (anticipée) ou de non-renouvellement de l'Abonnement par le Client, ce dernier peut continuer à utiliser le Produit (matériel), mais cette utilisation continue du Produit (c'est-à-dire l'utilisation du Produit après la résiliation anticipée ou le non-renouvellement de l'Abonnement couvrant la Durée initiale d'abonnement) sera limitée aux Fonctionnalités Essentielles du Logiciel, à l'exclusion des fonctionnalités intelligentes incluses dans l'Abonnement Smart ou Business.

7. ASSISTANCE ET MISES À NIVEAU

7.1. Le Client reconnaît que la Plateforme contient des fonctionnalités qui permettent à SMAPPEE d'identifier, de suivre et d'analyser à distance et automatiquement certains aspects de l'utilisation et de la performance de la Plateforme.

7.2. *Mises à jour et mises à niveau.*

SMAPPEE se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans notification préalable au Client, d'apporter de temps à autre des modifications et mises à jour standard (c'est-à-dire accessibles à tous les clients SMAPPEE) des fonctionnalités et/ou de la Documentation de la Plateforme et/ou des Services de la Plateforme. Ces mises à jour sont incluses dans les Frais de licence (et les Frais de renouvellement de licence). Toutefois, Smappee n'est pas tenu de fournir gratuitement des mises à jour locales, ni de procéder à des mises à jour, mises à niveau, corrections de bugs ou autres modifications de la Plateforme et des Services de la Plateforme.

Les mises à jour et/ou mises à niveau payantes des Services de la Plateforme (le cas échéant) doivent être achetées séparément par le Client via l'Application ou le Tableau de bord.

7.3. **Feed-back.** En ce qui concerne les propositions de modifications, dérivés, perfectionnements ou améliorations du Logiciel et/ou des Services de la Plateforme émanant du Client (« Feed-back »), le Client

accorde par les présentes à SMAPPEE une licence perpétuelle, irrévocable, libre de redevances, intégralement acquittée et sous-licenciable, pour utiliser, afficher, reproduire, distribuer et exploiter pleinement ce Feed-back à toutes fins utiles. Le Feed-back est fourni par le client « EN L'ÉTAT ».

8. PROPRIÉTÉ ET DROITS D'AUTEUR

SMAPPEE et ses fournisseurs conservent tous les droits de propriété intellectuelle, titres et intérêts afférents au Logiciel, à la Plateforme et aux Services de la Plateforme. Tous les droits relatifs au Logiciel, à l'Application Smappee, au Tableau de bord Smappee et aux Services de la Plateforme qui ne sont pas expressément accordés au Client restent réservés à SMAPPEE. Aucune licence n'est accordée au client en dehors de la licence d'utilisation du Logiciel et des Services de la Plateforme expressément mentionnée dans le Contrat. Le nom et le logo SMAPPEE, ainsi que les noms de produits associés au Logiciel et/ou à la Plateforme sont des marques déposées de SMAPPEE ou de tiers et ne peuvent être utilisés sans l'accord écrit préalable de SMAPPEE. Le Client ne supprimera aucun avis de propriété ni autre légende de propriété figurant dans le Logiciel.

9. GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

SMAPPEE garantit (i) qu'il a le pouvoir et a obtenu tous les permis, licences réglementaires, enregistrements et autorisations nécessaires pour fournir les Services de la Plateforme achetés en vertu des présentes Conditions ; et (ii) que les Services de la Plateforme seront fournis avec toute la diligence, la compétence et le soin professionnels et conformément aux bonnes pratiques du secteur.

SAUF DISPOSITION EXPRESSE À L'ARTICLE 9, SMAPPEE ET SES FOURNISSEURS FOURNISSENT LE LOGICIEL « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET DÉCLINENT PAR LA PRÉSENTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE PERFORMANCE, D'EXACTITUDE, DE FIABILITÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

CERTAINS ASPECTS DES SERVICES DE LA PLATEFORME PEUVENT FAIRE APPEL À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. LE CLIENT RECONNAÎT QUE LES SYSTÈMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SONT UN DOMAINE EN CONSTANTE

ÉVOLUTION. BIEN QUE SMAPPEE S'EFFORCE EN PERMANENCE D'AMÉLIORER LE LOGICIEL, EN RAISON DE LA NATURE PROBABILISTE DE L'APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE, LA PLATEFORME PEUT PRODUIRE DES RÉSULTATS INEXACTS OU NE PAS TOUJOURS FOURNIR LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS. PAR CONSÉQUENT, LE CLIENT RECONNAÎT QU'AUCUNE GARANTIE N'EST ACCORDÉE PAR SMAPPEE QUANT AUX RÉSULTATS GÉNÉRÉS PAR LES FONCTIONS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE DES SERVICES DE LA PLATEFORME, ET QUE SMAPPEE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À CES RÉSULTATS (OU À LEUR UTILISATION PAR LE CLIENT).

Les services fournis par des tiers, qu'ils soient proposés via la Plateforme ou non, sont fournis par des prestataires externes, et Smappee n'en assume donc aucune responsabilité. Ces services peuvent être soumis à des conditions d'utilisation spécifiques, à des contrats de licence d'utilisateur final (CLUF) et/ou à des déclarations de confidentialité que le Client devra conclure directement avec ce tiers. SMAPPEE ne donne aucune garantie sur les services de tiers.

LES GARANTIES ET LA RESPONSABILITÉ DE SMAPPEE DÉCRITES DANS LE PRÉSENT CONTRAT CONSTITUENT LES SEULES OBLIGATIONS DE SMAPPEE ET LES SEULS RECOURS DU CLIENT. ELLES REMPLACENT EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES. SMAPPEE N'ASSUME NI N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE, RECOURS, OBLIGATION, RESPONSABILITÉ, DROIT OU RÉCLAMATION, QU'ILS DÉCOULENT D'UN DÉLIT, D'UNE NÉGLIGENCE, D'UN RÉGIME DE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE QUE LE LOGICIEL ET/OU LES SERVICES DE LA PLATEFORME SONT EXEMPTS D'ERREURS OU DE BUGS. AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, N'EST ACCORDÉE À L'EXCEPTION DE CE QUI EST STIPULÉ DANS LE PRÉSENT CONTRAT. SMAPPEE DÉCLINE EXPRESSÉMENT (ET LE CLIENT RECONNAÎT QU'IL DÉCLINE) TOUTE GARANTIE RELATIVE AU TITRE DE PROPRIÉTÉ, A LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, SMAPPEE NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE, QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE JURIDIQUE, DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, TELS QUE, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE PERTE DE PROFIT, PERTE D'ÉCONOMIES

ANTICIPÉES, PERTE DE DONNÉES OU TOUT AUTRE AVANTAGE ÉCONOMIQUE, RÉSULTANT DE OU LIÉ AU PRÉSENT CONTRAT OU À L'UTILISATION DU LOGICIEL ET/OU DES SERVICES DE LA PLATEFORME FOURNIS EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT ; ii) de toute augmentation des coûts énergétiques, inefficacités opérationnelles ou tout autre dommage direct ou indirect subi par le Client en raison du non-renouvellement de son Abonnement (Smart ou Business). Il incombe exclusivement au Client de veiller au renouvellement dans les délais de ses Abonnements afin de maintenir la pleine fonctionnalité et performance des Services de la Plateforme concernés. Smappee ne fournit aucune garantie en termes d'économies en l'absence d'un Abonnement actif.

Smappee ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie quant à un niveau spécifique d'économies ou de réduction de la consommation d'électricité résultant de l'utilisation de son Logiciel ou des Services de la Plateforme. Les économies et coûts énergétiques réels peuvent varier et dépendent de nombreux facteurs échappant au contrôle de Smappee, y compris, mais sans s'y limiter, le comportement du Client, les habitudes de consommation, les tarifs de l'énergie et les conditions environnementales ou de marché externes.

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ DE SMAPPEE DÉCOULANT DE OU LIÉE AU PRÉSENT CONTRAT OU À TOUT LOGICIEL OU SERVICE OBTENU DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONTRAT, QUELLE QUE SOIT LA THÉORIE JURIDIQUE ET POUR L'ENSEMBLE DES RÉCLAMATIONS CUMULÉES, NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE MONTANT DES FRAIS DE LICENCE PAYÉS POUR LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE LA PLATEFORME PAR LE CLIENT DANS LE CADRE DU CONTRAT AU COURS DES DOUZE (12) MOIS PRÉCÉDANT L'ÉVÉNEMENT QUI A DONNÉ LIEU À LA RESPONSABILITÉ.

Si le Client est un consommateur, il peut invoquer les dispositions impératives de garantie légale, telles que définies dans le Code de droit économique belge, qui prévalent sur les présentes dispositions des Conditions de la Plateforme (y compris le droit de rétractation prévu à l'article VI.47 du Code de droit économique belge dans le cadre d'une vente à distance et pour autant que toutes les (autres) conditions légales soient respectées).

Smappee ne fournit ces garanties qu'au Client qui achète directement auprès de Smappee.

Les Parties excluent la possibilité d'une action en responsabilité extracontractuelle à l'encontre de Smappee. Les Parties excluent également la possibilité

pour le Client d'engager la responsabilité extracontractuelle du/des administrateur(s), employé(s), prestataire(s) de services indépendant(s) ou de toute autre personne auxiliaire de Smappee (conformément à l'article 6.3, §2 du nouveau Code civil). Cette exclusion ne s'applique pas (i) en cas d'infraction pénale commise par l'auxiliaire impliqué, (ii) aux sous-traitants/prestataires de services indépendants qui ne sont pas administrateurs de Smappee et qui sont liés par un contrat à durée déterminée ou un contrat portant sur une prestation clairement définie (par exemple, un sous-traitant qui n'est engagé que pour un projet spécifique de Smappee ou un fournisseur de biens (matériel), à condition qu'ils soient qualifiés d'auxiliaires au sens de l'article 6.3, §2 du nouveau Code civil).

Pour éviter toute ambiguïté, il est précisé que Smappee ne peut être tenu responsable qu'à l'égard du Client qui est également un Acheteur envers Smappee, c'est-à-dire un Client qui achète directement auprès de Smappee.)

10. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

10.1 Toutes les informations relatives au Logiciel et aux Services de la Plateforme, ou communiquées autrement par SMAPPEE, qui sont identifiées comme confidentielles ou dont le Client devrait raisonnablement comprendre qu'elles sont confidentielles, constituent des « Informations Confidentielles » de SMAPPEE. Le Client s'engage à préserver la confidentialité de toutes les Informations Confidentielles et à ne pas les divulguer à des tiers, sauf autorisation écrite spécifique de SMAPPEE. Le Client ne pourra utiliser les Informations Confidentielles qu'aux fins de sa relation avec SMAPPEE dans le cadre des présentes, y compris, le cas échéant, pour utiliser la Plateforme aux fins pour lesquelles elle est fournie. Cette disposition ne s'applique pas aux informations qui sont ou deviennent accessibles au public sans qu'il y ait faute de la part du Client. À tout moment, sur simple demande de SMAPPEE, le Client s'engage à restituer immédiatement à SMAPPEE (ou, à sa demande, à détruire) toutes les Informations Confidentielles. À la demande du SMAPPEE, le Client fournira à SMAPPEE une attestation écrite certifiant qu'il s'est conformé à la présente clause.

10.2. Dans la mesure où des Données à caractère personnel du Client (telles que définies dans le [Règlement \(UE\) 2016/679](#) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données) sont traitées par SMAPPEE lors du déploiement ou de l'utilisation du Logiciel et/ou des Services de la Plateforme, ce traitement sera effectué conformément à la Politique de confidentialité de

SMAPPEE. La Politique de confidentialité de SMAPPEE est disponible sur le site web.

10.3. SMAPPEE mettra en place les mesures administratives, physiques et techniques appropriées afin de protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données (à caractère personnel) du Client, comme décrit dans la documentation. Ces mesures comprennent des mesures destinées à empêcher l'accès non autorisé aux données (à caractère personnel) du Client ou leur divulgation.

11. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes Conditions d'utilisation de la plateforme ainsi que tout litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec celles-ci seront régis et interprétés conformément au droit belge. Tous les litiges découlant des présentes Conditions d'utilisation de la plateforme ou en rapport avec celles-ci seront tranchés par le tribunal de Courtrai.

12. DIVERS

12.1. SMAPPEE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions de la Plateforme en cas de motif justifié et moyennant notification au Client (par e-mail, sur le site web ou sur la Plateforme SMAPPEE). Le Client peut refuser ces modifications, auquel cas il devra immédiatement cesser d'utiliser la Plateforme et les Services de la Plateforme, et la Licence y afférente prendra automatiquement fin.

12.2. Si une disposition du Contrat est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal compétent, ladite disposition sera interprétée de manière à refléter au mieux l'intention initiale des parties dans la ou les dispositions invalides ou inapplicables, tandis que les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.

12.3 Aucun partenariat, coentreprise, relation d'emploi ou relation d'agence n'existe entre le Client et SMAPPEE du fait de la Commande ou de l'utilisation du Service.

12.4 Le fait pour une Partie de ne pas exercer un droit ou de ne pas faire appliquer une disposition de la Commande ne saurait être interprété comme une renonciation à ce droit ou à cette disposition, sauf reconnaissance écrite et signée par ladite Partie.

12.5. Si l'exécution de la Commande par l'une ou l'autre Partie est empêchée, entravée, retardée ou rendue impossible en raison d'une inondation, émeute, incendie, mesure judiciaire ou gouvernementale, conflit social, catastrophe naturelle, épidémie/pandémie (et mesures

judiciaires ou gouvernementales y afférentes), ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de la Partie concernée, cette dernière sera libérée de ses obligations dans la mesure où l'exécution est empêchée, entravée ou retardée du fait de ces circonstances.

12.6. La Commande ne peut être cédée par le Client sans l'accord écrit préalable de SMAPPEE, mais peut être cédée par SMAPPEE à (i) une société mère ou une filiale ; (ii) un acquéreur de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de SMAPPEE impliqués dans les opérations relevant des présentes Conditions, ou (iii) un successeur par fusion. Toute cession présumée avoir été effectuée en violation de la présente clause sera réputée nulle et non avenue.

12.7. Les présentes Conditions, ainsi que toutes les annexes applicables, constituent l'intégralité de l'accord entre le client et SMAPPEE et remplacent toutes les négociations, discussions ou accords antérieurs ou concomitants, écrits ou oraux, entre les Parties en ce qui concerne l'objet de la Commande. Toute modification ou tout amendement de la Commande n'est contraignant que s'il est établi par écrit et signé par les représentants dûment autorisés des Parties.